

Naturae

Revue scientifique et technique pour la connaissance et la conservation de la biodiversité et de la géodiversité française

POURQUOI LA REVUE *NATURAE*?

À l'heure où le partage des connaissances pour la protection de la nature s'impose comme une évidence, et face au faible nombre de revues francophones sur la connaissance et la conservation de la biodiversité et du patrimoine géologique, l'UMS2006-Patrimoine Naturel propose de mettre en place une revue gratuite et en ligne, à disposition des naturalistes, chercheurs et gestionnaires : *Naturae*.

Cette revue française à caractère scientifique et technique, a pour objectif de favoriser le partage des connaissances sur la biodiversité terrestre et marine et sur le patrimoine géologique ainsi que celles sur les problématiques de gestion sous diverses formes : publications, téléchargements, site internet, etc..

Elle découle du constat qu'il est primordial, en France, de rendre accessibles les connaissances naturalistes et de mettre en avant des expériences de gestion/restauration (génie écologique, test de différentes modalités de gestion d'un milieu ou d'une espèce sur un espace naturel, etc.) qui restent peu documentées. En publiant des études de cas, nécessaires pour la réalisation de synthèses de faits avérés (« Systematic review »), la revue *Naturae* favorise la consolidation des connaissances en vue d'un renforcement des actions de conservation.

Disposant de résumés en anglais, les articles de la revue *Naturae*, favorisent la visibilité des expériences de gestion/restauration françaises à l'étranger et leur intégration dans les synthèses.

POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX AUTRES REVUES FRANÇAISES

Cette nouvelle revue est complémentaire des revues existantes, sur un volet actuellement très peu couvert dans l'offre francophone.

Située à la fois à l'amont et à l'aval de la récolte des données, la revue *Naturae* met à la disposition du public des outils pour réaliser des études ou évaluations mais diffuse également les résultats d'expériences de gestion, de restauration, les bilans d'avancement des inventaires, etc. favorisant ainsi la consolidation des connaissances en vue d'un renforcement des actions de conservation.

POUR QUEL PUBLIC?

Les contributeurs et lecteurs ciblés sont :

– les gestionnaires et scientifiques acteurs des espaces naturels (réserves, parcs nationaux, PNR, Natura 2000, etc.);

- les chercheurs souhaitant diffuser en français des résultats de recherche qu'ils jugent applicables ;
- les réseaux naturalistes associatifs ou professionnels (exemple réseaux naturalistes de l'ONF), les sociétés savantes, les conservatoires botaniques ;
- les établissements publics et administrations ayant un rôle dans la connaissance et la conservation de la nature ;
- les étudiants ayant un cursus universitaire dans le domaine de la biodiversité ou de la géodiversité et souhaitant valoriser des résultats scientifiques de leurs études ;
- les chercheurs utilisant des études de cas pour réaliser des méta-analyses et revues systématiques ;
- les bureaux d'études spécialisés dans la biodiversité.

L'approche et les contenus peuvent être à la fois techniques et scientifiques, dans une logique « appliquée ». Ces deux axes guideront l'évaluation des articles.

Cette revue ne recherche pas de facteur d'impact, mais ambitionne une large diffusion de résultats originaux et utiles, qui pour l'instant sont peu publiés en l'absence de support adéquat.

QUEL CONTENU ÉDITORIAL ?

La revue *Naturae* aborde les sujets suivants :

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ

- Les méthodologies d'étude (protocoles, techniques d'observation...) et d'évaluation (indicateurs...);
- les outils de détermination d'espèces ou d'habitats ;
- les analyses portant sur les données des atlas locaux ou nationaux de distribution et des "data-paper" décrivant des jeux de données diffusés dans le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) ;
- les analyses biogéographiques sur les patrons de biodiversité ;
- la connaissance naturaliste : études, inventaires, suivi, cartographie concernant la faune, la flore, les champignons ainsi que les milieux/habitats, les écosystèmes et le patrimoine géologique ; les nouveaux signalements d'espèces pour la France ou pour une région, les cartes de répartition, checklist, etc. ;
- les bilans d'avancement sur des inventaires et programmes nationaux ou régionaux de connaissance ;
- les problématiques de gestion de données/métadonnées, des référentiels et toute problématique de bioinformatique liée à la gestion et à la diffusion des connaissances.

GESTION

- Les expériences de terrain et études de cas : par exemple des suivis de gestion effectués par des gestionnaires de réserve, des mesures d'efficacité de contrat Natura 2000 (témoin / traité...) ou problématiques de gestion d'espèces exotiques envahissantes ;
- les résultats d'expériences d'opération de gestion ou de restauration mettant en œuvre des techniques de génie-écologique ;
- les travaux sur la conservation de la nature à large échelle (Stratégie de Trame verte et bleue, adaptation aux changements climatiques, par exemple).

SYNTHÈSES ET ARTICLES GÉNÉRAUX

- La valorisation pour les gestionnaires et naturalistes français des aspects opérationnels de travaux de recherche ayant fait l'objet de publication dans des revues internationales ;
- les synthèses bibliographiques sur les sujets pré-cités (en particulier sous forme de revue systématique) ;
- l'histoire des connaissances naturalistes ;
- les articles d'opinions dans le périmètre pré-cité.

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Il comprend principalement la métropole et les DOM-COM (les territoires d'outre-mer constituant une cible importante). Les travaux sur les territoires francophones frontaliers de la France (Wallonie par exemple) et ceux concernant une large étendue comprenant des territoires français sont également pris en compte.

LE PÉRIMÈTRE NE CONCERNE PAS

- Les travaux de taxonomie (ou de syntaxonomie) descriptive ou intégrative, ni les actes de nomenclature ;
- les études de pathogènes ou ravageurs agricoles ou forestiers (sauf s'ils sont envisagés sous un angle de conservation de la biodiversité) ;
- la biodiversité cultivée ;
- la publication de données brutes d'inventaires naturalistes, non analysées ;
- les sciences humaines et sociales, sauf si le lien est fait avec l'efficacité en matière de conservation de la biodiversité.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

LES ACTEURS

On distingue les acteurs suivants qui prennent part à la revue *Naturae* :

Les auteurs. Essentiels à la vie de la revue, ils fournissent les articles et alimentent ainsi la revue.

Le secrétaire d'édition. Il coordonne la gestion de la revue (réception des articles, transmission aux relecteurs, interaction avec les auteurs, information du comité scientifique, suivi éditorial, mise en page, relecture, mise en ligne, etc.).

Le rédacteur en chef. Responsable du contenu de la revue, il prend la décision finale d'accepter ou non les articles.

Le comité de lecture. Composé d'une vingtaine de membres relevant des disciplines concernées, il est le garant de la qualité scientifique de la revue. Les membres du comité de lecture peuvent être les relecteurs d'un article ou peuvent désigner deux personnes extérieures comme relecteurs.

Les relecteurs. Ils évaluent l'article et transmettent leur avis au rédacteur en chef.

LOGIQUE D'ÉVALUATION DES ARTICLES

1) Les auteurs soumettent leur article au secrétariat de rédaction à l'adresse naturae@mnhn.fr en suggérant au minimum deux relecteurs.

2) Le secrétaire d'édition vérifie que l'article soumis respecte la forme attendue (cf. Instructions aux auteurs). Si ce n'est pas le cas, il retourne l'article à l'auteur pour reprise du format.

3) Le secrétaire d'édition transmet l'article aux membres du Comité de lecture concernés par le sujet de l'article. Ces derniers évaluent le contenu scientifique et technique de l'article et désignent des relecteurs spécialistes du domaine abordé (généralement un relecteur à profil scientifique et un à profil gestionnaire) ; un membre du comité de lecture peut également être relecteur s'il le souhaite.

4) Les relecteurs évaluent les points suivants (non exhaustifs) :

- la qualité de la rédaction, qui doit être compréhensible, y compris pour un non-spécialiste ;

- la concision de l'article par rapport aux informations nouvelles apportées ;

- la description suffisante des matériels et méthodes. Il s'agit de vérifier si l'étude pourrait éventuellement être reconduite à l'identique sur la base des informations fournies ;

- l'adéquation des analyses utilisées aux données et aux hypothèses testées (cas d'études expérimentales ou observationnelles) ; l'adéquation des outils de détermination pour des travaux d'inventaires... Il ne s'agit pas de chercher le meilleur schéma d'analyse mais de vérifier que les conditions d'utilisation des tests et méthodes employés sont respectées ;

- la mise en évidence des limites de l'approche méthodologique utilisée (peu de répétitions par exemple, possibles effets confondants...). Le but de la revue n'est pas de rejeter des articles dont le dispositif expérimental serait imparfait mais que les limites en soient clairement exprimées et discutées par les auteurs ;

- la mise en avant des nouveautés et leur discussion par rapport à la littérature ;

- la mobilisation des références bibliographiques « classiques » sur le sujet dans la discussion des résultats ;

- la disponibilité des données et la description de l'accessibilité de ces données.

Au-delà des remarques et corrections nécessaires, les relecteurs peuvent formuler des suggestions d'amélioration dont la prise en compte reste à l'appréciation de l'auteur.

5) Le membre référent du comité de lecture, en accord avec le rédacteur en chef, notifie la décision à l'auteur (ou au premier auteur le cas échéant) :

1. Accord pour publication sans modification ;
2. Accord avec modifications mineures sans réévaluation ;
3. Accord avec modifications avec réévaluation ;
4. Refus argumenté avec éventuellement possibilité de soumettre à nouveau l'article.

Dans les cas 2 et 3, l'auteur doit indiquer dans un courrier (courriel) la réponse apportée à chaque point soulevé par les

relecteurs. En cas de désaccord, l'auteur peut argumenter sa position. *In fine* le Rédacteur en chef prend la décision finale d'accepter ou non le manuscrit.

DÉLAI D'ACCEPTATION ET DE PUBLICATION

La volonté de la revue est d'assurer une réponse rapide à l'auteur entre la soumission d'un manuscrit conforme sur la forme et la réponse du rédacteur en chef. Les articles paraissent sans périodicité pré-définie après leur acceptation par le Rédacteur en chef.

Muséum national d'Histoire naturelle,
Service des Publications scientifiques & UMS2006-Patrimoine Naturel,
Naturae

case postale 31, 57 rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05 (France)

Tél. : (33) (0)1 40 79 53 95

Fax : (33) (0)1 40 79 32 73

Email : naturae@mnhn.fr

<http://sciencepress.mnhn.fr/fr/periodiques/naturae>